ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DES PYRENEES ATLANTIQUES

2 EXPOSITIONS CANINES NATIONALES

avec attribution du C.A.C.S. de la SCC

SERRES CASTET

Samedi 10 août & Dimanche 11 août 2024

En partenariat avec ROYAL CANIN

Parc Liben - chemin Liben - 64121 Serres Castet

Début des jugements : 9 h

CONFIRMATIONS SEULES SAMEDI MATIN

Remise des récompenses après 16 h

Concours « JEUNES PRÉSENTATEURS » OFFICIEL

Inscription préalable obligatoire,
Juges : Mme Bottussi le samedi et Mme Bodson le dimanche

1re clôture avant majoration des tarifs : 12 juillet 2024 *(cachet de la poste faisant foi)*
Clôture irrévocable des engagements : 26 juillet 2024 *(date de réception)*

Entrée gratuite - Exposition sans cages
Sortie autorisée pour les chiens non classés après les jugements

Engagement internet - *paiement sécurisé*
https://cedia.fr

- La carte d'exposant avec les horaires de jugement vous sera envoyée à votre adresse mail une semaine avant l'exposition
- Cafétéria et buvette dans l'enceinte de l'exposition

SERRES-CASTET

Renseignements ACT des PA 06 99 42 12 46 ou 06 83 25 76 02 / act64.expo@gmail.com

Réalisation CEDIA SARL - RCS Strasbourg 389912189 - 67202 WOLFISHEIM - Internet : https://cedia.fr

Jury pressenti* de SERRES-CASTET CACS Samedi 10 août 2024	
Groupe 01	10/08/2024
Berger américain miniature, Berger australien, Bouvier d'Australie, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chiens de berger belge, Welsh Corgis	GIURA Anca *(ROUMANIE)*
Races non citées	MUNTEAN Petru *(ROUMANIE)*
Groupe 02	10/08/2024
Pinscher, Schnauzer	FAVRE René
Sarplaninac, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'asie centrale, Berger de Bosnie-Herzegovine et de Croatie, Bouviers Suisses, Boxer, Broholmer, Bulldog anglais, Bulldog Continental, Cane Corso, Cao de Gado Transmontado, Chien de berger Kangal, Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Dogue majorquin, Dogues allemands, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Hovawart, **Landseer** [Inv], Léonberg, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugais - Estrela, Presa Canario, Rottweiler, Saint Bernard, Shar Pei, Terre Neuve, Tosa, *Races non citées*	MALO ALCRUDO Rafael *(ESPAGNE)*
Groupe 03	10/08/2024
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Cairn Terrier, **Dandie Dinmont Terrier** [Inv], Terrier ecossais, **Skye Terrier** [Inv], West highland white Terrier, Terriers irlandais, Toy Terrier	BODSON Marie-Christine
Staffordshire américain	ESCOFFIER Jean-Louis
Races non citées	MONREAL PEREZ Jose-Manuel *(ESPAGNE)*
Groupe 04	10/08/2024
Teckel standard poil ras, Teckel standard poil long, Teckel standard poil dur, **Teckel nain poil ras** [Inv], **Teckel nain poil long** [Inv], **Teckel nain poil dur** [Inv], Kaninchen teckel poil ras, Kaninchen teckel poil long, Kaninchen teckel poil dur	GIURA Anca *(ROUMANIE)*
Groupe 05	10/08/2024
Akita, Chiens nordiques, Husky Sibérien, Samoyède, Spitz du Japon	MALO ALCRUDO Rafael *(ESPAGNE)*
Spitz allemands, Spitz italien, *Races non citées*	ROUND Katharina
Groupe 06	10/08/2024
Rhodesian Ridgeback [Inv]	MALO ALCRUDO Rafael *(ESPAGNE)*
Ariégeois, Chien courant des Balkans, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Grand bleu de Gascogne, Petit bleu de Gascogne, Griffon bleu de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Griffon fauve de Bretagne, Français, Gascons saintongeois, Griffon nivernais, Griffons vendéens, *Races non citées*	ROUSSET Bernard
Groupe 07	10/08/2024
Braque allemand, Braque italien, Braques de Weimar, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneul français, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Langhaar, Setter anglais, **Setter Gordon** [Inv], Setters irlandais, Stichelhaar, *Races non citées*	FAVRE René
Braque de l'Ariège, Braques français	ROUSSET Bernard
Groupe 08	10/08/2024
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels, *Races non citées*	FAVRE René
Golden, Labrador, Retrievers	ROUSSET Bernard
Groupe 09	10/08/2024
Bichons, Caniches, Carlins, Chihuahuas, King et Cavaliers King Charles spaniels, Terrier de Boston	BODSON Marie-Christine
Races non citées	ESCOFFIER Jean-Louis
Bouledogues français	LAGARDERE Alexandre
Groupe 10	10/08/2024
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet, *Races non citées*	MUNTEAN Petru *(ROUMANIE)*
Races non reconnues par la FCI	10/08/2024
Alano espagnol, Barbado da Terceira, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Chien Fonnese, Cursinu, Pluricolores à poil frisé, *Races non citées*	FAVRE René

** La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges*

Jury pressenti* de SERRES-CASTET CACS Dimanche 11 août 2024	
Groupe 01	11/08/2024
Berger américain miniature, Bergers de Brie, Bergers des Pyrénées, Bergers hollandais, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chiens de berger belge, Kelpie australien, Welsh Corgis, *Races non citées*	MALO ALCRUDO Rafael *(ESPAGNE)*
Berger australien Inv, Bergers allemands, Border Collie	MONREAL PEREZ Jose-Manuel *(ESPAGNE)*
Groupe 02	11/08/2024
Races non citées	GIURA Anca *(ROUMANIE)*
Bouviers Suisses, **Landseer** spé, Léonberg, **Terre Neuve** spé	LEROY NAPOLI Jacques
Cane Corso, Dogues allemands	ROUND Katharina
Groupe 03	11/08/2024
Airedale, Bedlington Terrier, Fox-Terriers, Russell Terriers, Staffordshire Bull Terrier, Terrier du Yorkshire, *Races non citées*	ESCOFFIER Jean-Louis
Staffordshire américain spé, **Terriers d'Ecosse** spé	MALO ALCRUDO Rafael *(ESPAGNE)*
Groupe 04	11/08/2024
Teckels	ROUSSET Bernard
Groupe 05	11/08/2024
Spitz allemands, Spitz italien, *Races non citées*	GIURA Anca *(ROUMANIE)*
Akita, Akita américain, Bangkaew de Thailande, Chien thaïlandais à crête dorsale, Jindo coréen, Malamute de l'Alaska, Spitz du Japon	LEROY NAPOLI Jacques
Esquimau canadien, Chien du Groenland, Laika de Iakoutie, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'islande, Buhund norvégien, **Chien suédois de Laponie** Inv, Spitz des visigoths, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Husky Sibérien, Samoyède	ROUND Katharina
Groupe 06	11/08/2024
Dalmatien	BODSON Marie-Christine
Ariégeois, Chien courant italien à poil court, Chien courant italien à poil dur, Basset artésien normand, Basset des Alpes, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Bleus de Gascogne, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Chiens de recherche au sang, Fauves de Bretagne, Gascons saintongeois, Grand basset griffon vendéen, Harrier, Poitevin, Porcelaine, *Races non citées*	FAVRE René
Rhodesian Ridgeback spé	MUNTEAN Petru *(ROUMANIE)*
Groupe 07	11/08/2024
Pointer, Setter anglais, **Setter Gordon** spé, Setters irlandais	BEILLARD Jacques
Braque allemand, Braque italien, Braque Saint Germain, Braque de weimar à poil long, Braques français, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Langhaar, Pudelpointer, Stichelhaar, *Races non citées*	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Groupe 08	11/08/2024
Barbets, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Chien d'eau américain, Cockers anglais, Golden, Labrador, Retriever de la nouvelle ecosse, Retriever à poil bouclé, **Retriever à poil plat** Inv, Irish water spaniel, *Races non citées*	MUNTEAN Petru *(ROUMANIE)*
Groupe 09	11/08/2024
Races non citées	BODSON Marie-Christine
Caniches, Carlins, Chihuahuas, King et Cavaliers King Charles spaniels, Terrier de Boston	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Bouledogues français	MUNTEAN Petru *(ROUMANIE)*
Groupe 10	11/08/2024
Azawakh, Greyhound, Lévrier écossais, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, **Petit lévrier italien** Inv, Sloughi, *Races non citées*	GIURA Anca *(ROUMANIE)*
Races non reconnues par la FCI	11/08/2024
Alano espagnol, Pachon navarro, Euskal artzain txakurra, Segugio dell appennino, Barbado da Terceira, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Chien Fonnese, Cursinu, Epagneul de Saint-Usuge, **Grand chien pluricolore a poil frise** Inv, **Chien pluricolore a poil frise moyen** Inv, **Chien pluricolore a poil frise petit** Inv, Ratonero-bodeguero andaluz, *Races non citées*	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline

** La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges*

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - l'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00 précises.

LOGEMENT– Il n'y aura pas de cages pour cette exposition.

SORTIE DES CHIENS – Libre.
Une cafétéria sera installée dans l'enceinte de l'exposition

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.
Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT
La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.
CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.
JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Exc. et non au C.A.C.S. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-J.
PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.
BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.
Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES
MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.
LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS « NE CONCOURANT PAS » – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le règlement, libellé à l'ordre de l'Association Canine des Pyrénées Atlantiques, devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture de l'exposition est fixée au 26 juillet 2024. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat. Il n'y aura pas d'additif pour les retardataires.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.
Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).
Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.
Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.
CACS-J et CACS-V : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » en classe Jeune et en respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent » et le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif « Excellent ».
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.
MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.
Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.
Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : ***12 mois sauf***
1er Gr. - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _ 15 mois
2e Gr. - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol,Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Marjorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer 15 mois
3e Gr. - Staffordshire américain _____ 15 mois
4e Gr. - Teckels _____ 15 mois
5e Gr. - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland _____ 15 mois
6e Gr. - Rhodesian Ridgeback, Dalmatien _____ 15 mois
8e Gr. - Retrievers _____ 15 mois
9e Gr. - Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
10e Gr. - Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski ___ 15 mois
Race non reconnue FCI - Alano Espagnol _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 87 € qui restera acquise à l'Association organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'Association organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - les exposants venant de l'étranger doivent respecter la règlementation en vigueur relative aux échanges intracommunautaires et importations en provenance des pays tiers de carnivores domestiques (vaccination antirabique, visite vétérinaire, titrage sérologique le cas échéant), et être en possession des documents sanitaires exigés pour ces déplacements.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

OBLIGATIONS SANITAIRES :
2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Règlement complet des expositions sur le site SCC :
https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions

Feuillet à conserver par l'exposant

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Exposition Canine Nationale avec attribution du CACS de la S.C.C.

En partenariat avec ROYAL CANIN

DEMANDE D'ENGAGEMENT (PHOTOCOPIES ACCEPTÉES)

SERRES CASTET

Réservé à la Société

GRILLE D'ENGAGEMENT POUR LES EXPOSITIONS DES 10 & 11 AOÛT 2024
Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Tous les Meilleurs de Race ont l'obligation d'être présents au Ring d'Honneur sous peine de voir leurs récompenses annulées.

Identification : _____ N° LO : _____
tatouage ou transpondeur

Nom du Chien : _____

_____

Race : _____

Variété : .....
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : .....
Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs : .....
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Poil : .....
Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.

Né le : _____/ _____ /_____

Sexe : Mâle ❑ Femelle ❑

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays_____ E-mail : _____ Tél : _____

Classe d'engagement sans précision ci-dessous, le chien sera inscrit selon l'âge, en classe Ouverte, Jeune, Puppy ou Baby :

Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne Concourant pas ❑ Meute ❑ Lot d'Affixe ❑ Lot Reproducteur ❑ Paire ❑ Couple ❑

(joindre impérativement attestation SCC pour la classe travail et la copie du diplôme de Champion pour la classe Champion)

Confirmation avec exposition (gratuite) ❑

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 26 JUILLET 2024 (DATE DE RÉCEPTION)

Renseignements ACT des PA 06 99 42 12 46 ou 06 83 25 76 02
act64.expo@gmail.com

• Si vous voulez vous engager aux Expositions des 10 et 11 août :

CLOTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 26 juillet 2024
(Confirmation autorisée et gratuite pour les chiens exposés)

- remplissez la grille d'engagement ci-dessous et le volet de calcul
- envoyez la feuille à CEDIA - Serres Castet - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM, accompagnée de :
  - son règlement libellé à l'ordre de la ACT des PA (chèque bancaire - pour les étrangers, mandat cash uniquement). Les règlements libellés à l'ordre de Cédia seront retournés. Les mandats seront libellés à l'ordre de ACT des PA.
  - des photocopies des justificatifs pour les engagements en classe travail ou champion
  - du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2e catégorie

OU inscrivez vous sur le site www.cedia.fr, paiement par CB sécurisé (recommandé)

Les engagements par fax ou par mail seront refusés,
les engagements internet non payés ne seront pas pris en compte

• Si vous voulez vous engager à la Séance de Confirmation Seule :

voir en page 4

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'Association de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à le

Signature du propriétaire :

N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.

CACS uniquement ❑ Samedi 10 août	CACS uniquement ❑ Dimanche 11 août	Les deux CACS ❑ 10 et 11 août

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central de la SCC. Le cachet de la poste fait foi pour les engagements au 1er tarif.	CACS 10/08 ou 11/08		2 CACS 10/08 + 11/08		Somme versée
	jusqu'au 12/07/24	jusqu'au 26/07/24	jusqu'au 12/07/24	jusqu'au 26/07/24	
1er chien	35 €	40 €	67 €	76 €	
2e chien	33 €	35 €	62 €	67 €	
3e et 4e chien	31 €	33 €	58 €	62 €	
5e chien et suivants	14 €	15 €	26 €	28 €	
Tarif « Famille nombreuse » 6 chiens engagés en individuels, appartenant au même propriétaire	135 €	155 €	230 €	250 €	
Chien supplémentaire engagé en individuel*	14 €	14 €	22 €	22 €	
Baby, Puppy, Vétéran	15 €	15 €	30 €	30 €	
Meute (Terriers, Teckels, Chiens Courants)	68 €	75 €	130 €	140 €	
Chien supplémentaire de la meute	13 €	13 €	20 €	20 €	
Lot Affixe et Reproducteur	12 €	15 €	20 €	22 €	
Paire et Couple	12 €	15 €	20 €	22 €	
Chien ne concourant pas	10 €	10 €	15 €	15 €	
Jeunes Présentateurs	8 €		❑ samedi : 8 € ❑ dimanche : 8 €		
Catalogue (achat en ligne)	4 € (sur place 5 €)		❑ samedi : 4 € ❑ dimanche : 4 €		
Adhésion ACT des PA *(remplir le bulletin au verso)*	❑ 15 € Adhésion Individuelle ❑ ou 20 € si Adhésion Couple				
Remise 10% membre ACT des PA (n° carte : _____)					

Paiement par Chèque **Libellé au nom de l'Association Canine Territoriale des Pyrénées Atlantiques.** **Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.**

Feuillet à renvoyer à CEDIA

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR
pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL (Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 26/07/2024)

Chien de Défense : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :
- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Niveau 3 pour le pistage F.C.I. sur 2 concours
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britaniques et Continentaux
Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1re ou 2e catégorie

Chiens Courants
Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels
Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets
Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1re ou 2e cat..

Retrievers
Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1re ou 2e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers
Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels
Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix. Ou 47 points ou un 3e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien
Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :
- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière
- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau
Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers
Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CHAMPION
Le titre de champion doit avoir été homologué avant le 26/07/2024 (joindre obligatoirement photocopie du justificatif).

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

En partenariat avec

ROYAL CANIN®

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE

Samedi 10 août 2024, à partir de 9h00 avec Mme Bottussi

Vous pouvez vous engager par internet : https://cedia.fr
ou par courrier : renvoyez le coupon ci-dessous avant le 16 juin
(possibilité de s'inscrire sur https ://cedia.fr jusqu'au 26 juillet)
accompagnés de votre règlement à l'ordre de l'ACT des PA
Cedia - Confimation de Serres Castet - 67 rue du Général Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
Renseignements : 06 99 42 12 46 ou 06 83 25 76 02

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____ Né(e) le : _____
Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Nom du Propriétaire : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Tarif de l'engagement : 35 € à l'ordre de l'ACT des PA

A.C.T. des P.A.
ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Affiliée à la société Centrale Canine - Agréée par le Ministère de l'Agriculture

BULLETIN D'ADHÉSION

à renvoyer avec le chèque à :
Céline ETCHEGOYEN - 33 rue Arietta - 64500 Saint-Jean-de-Luz

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ **Code Postal :** _____

E-Mail : _____ **Téléphone :** _____

Date de la demande : _____

Disciplines CUN pratiquées : _____

_____

Ring Rci Campagne Mondioring Pistage Obé etc.

Disciplines CNEAC pratiquées : _____

_____

Agility Flyball etc.

Exposants : _____

Races... _____

Eleveurs : _____

Races... _____

Adhérents Club : _____

❑ **15 € Adhésion Individuelle** ❑ **ou 20 € si Adhésion Couple**

Date et signature
(précédé de la mention "lu et approuvé")

Selon la loi du 6 janvier 1978 relative au droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles, l'adhérent accepte de céder ses informations personnelles et garde son droit de regard et de rectification sur les informations le concernant ;

Celui-ci reconnait avoir la possibilité de consulter les statuts et les règlements au siège de l'association ou sur demande.